

COLLEGE OF  
EARLY CHILDHOOD  
EDUCATORS

ORDRE DES ÉDUCATRICES  
ET DES ÉDUCEURS  
DE LA PETITE ENFANCE

Bulletin des membres

Volume 1, numéro 1  
Automne 2009

## Une autre première pour l'Ordre

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre) a le grand plaisir de vous présenter le premier numéro de son bulletin. Ce bulletin sera envoyé à tous les membres inscrits et sera également affiché sur notre site Web. Nous allons publier un numéro d'automne, un numéro d'hiver et un numéro combiné printemps-été. Le bulletin renfermera des nouvelles, des mises à jour, des chroniques sur diverses questions, des articles et des profils des membres. Dans notre prochain numéro, nous allons ajouter une section consacrée aux membres dans laquelle nous

inclurons les commentaires qui nous ont été soumis. Nous mettrons également en vedette des membres de la profession.

Les prochains numéros seront envoyés par courriel aux membres qui nous ont donné leur adresse.

Ceux et celles qui ne nous ont pas donné leur adresse de courriel sont priés de communiquer avec l'Ordre pour nous la communiquer (voir l'avis à la page 8).



Cérémonie de coupe du ruban lors de la réception d'inauguration le 12 mai 2009.

De gauche à droite : Dainora Juozapavicius, registrateur; Lois Mahon, présidente; Eduarda Sousa, directrice générale de l'AECEO; l'honorable Deb Matthews, ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse; et Maryline Dion, directrice générale de l'AFÉSEO

## Reconnaissance professionnelle – Une étape à la fois

Notre organisme est fonctionnel depuis peu de temps, et déjà, beaucoup d'entre vous nous avez demandé « Qu'est-ce que l'Ordre va faire pour moi ? », une question qui en sous-entend souvent une autre : « Quand allons-nous avoir la reconnaissance professionnelle ? »

La création de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance est le fruit du travail inlassable d'un grand nombre de personnes qui voulaient une loi sanctionnant la reconnaissance professionnelle des éducatrices et les éducateurs de la petite enfance en Ontario. La mise sur pied d'un organisme d'autoréglementation de la profession a finalement été réalisée le 8 juin 2007.

Le titre d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance (EPE) ou celui d'éducatrice de la petite enfance inscrite et d'éducateur de la petite enfance inscrit (EPEI) protège l'intérêt public parce qu'il est consenti uniquement aux professionnels qualifiés, et seuls les EPEI sont

autorisés à déclarer avoir les compétences, les connaissances et les valeurs qui distinguent notre profession des autres. Notre profession va évoluer à mesure que nous continuerons d'informer le public à propos de l'Ordre et de lui assurer que les normes professionnelles sont au cœur même de ses valeurs fondamentales.

Lorsque la profession sera reconnue comme ayant les connaissances et compétences spéciales requises pour établir des normes et surveiller la conduite de ses membres, les EPE obtiendront la reconnaissance professionnelle. Les parents sauront que les soins donnés à leurs enfants sont conformes à des normes professionnelles et qu'ils sont fournis par des professionnels qualifiés. Vous, les membres inscrits de l'Ordre, êtes ces professionnels qualifiés, et vous avez tout à fait le droit d'employer le titre qui vous est réservé.



La corbeille des événements marquants placée à l'entrée des bureaux de l'Ordre.

Le 9 septembre 2009, une corbeille « des événements marquants » a été placée à l'entrée des nouveaux bureaux de l'Ordre pour que les visiteurs puissent retracer les premiers moments de notre histoire. Intéressante coïncidence, un an plus tôt, jour pour jour, l'Ordre recevait sa première demande d'inscription.

## Dans ce numéro:

Message de la présidente	2
Réception inaugurale	2
Message de la registrateur	3
Orientations stratégiques	4
Rôle du conseil	5
Pleins feux sur le comité des normes d'exercice	6
Est-ce que je peux participer?	7

## Événements marquants

- 8 juin 2007 – Promulgation de la *Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance*
- 9 septembre 2008 – L'Ordre reçoit sa première demande d'inscription
- Janvier 2009 – L'Ordre reçoit 15 279 demandes d'inscription en un mois
- 6 février 2009 – Les membres du premier conseil de l'Ordre sont élus
- 24 et 25 février 2009 – Première réunion du conseil
- 30 juillet 2009 – 20 000 membres sont inscrits
- 7 août 2009 – Première décision rendue par le comité des plaintes
- 25 septembre 2009 – L'Ordre reçoit la 25 000<sup>e</sup> demande d'inscription



## Message de la présidente Les enfants en premier



Lois Mahon, la présidente du conseil prononce un discours lors de la réception inaugurale à Toronto

« La création de l'Ordre est le résultat du travail acharné et dévoué que font les EPE depuis des années pour donner la priorité aux enfants. »

Il y a une vingtaine d'années, l'idée d'avoir un organisme d'autoréglementation de la profession n'était que la lueur d'un rêve dans l'esprit de quelques EPE visionnaires. Avec une conviction inébranlable, ils ont maintenu que l'éducation de la petite enfance occupe une place importante dans le développement de l'enfant et que les EPE sont, eux aussi, responsables du bien-être et du soin des enfants. Ils ont reconnu que les connaissances professionnelles des EPE sont adaptées aux caractéristiques de l'apprentissage et du développement pendant la petite enfance. Les EPE comprennent comment ces caractéristiques influent sur le développement et l'apprentissage, surtout entre la naissance et l'âge de six ans.

La création de l'Ordre est le résultat du travail acharné et dévoué que font les EPE depuis des années pour donner la priorité aux enfants. Un grand nombre de nos collègues ont travaillé sans relâche pour faire valoir que les pratiques professionnelles de l'éducation

de la petite enfance se fondent sur des théories et des constatations scientifiques qui nous indiquent les meilleurs moyens de répondre aux besoins de développement des enfants. Ces pratiques touchent à tous les aspects du développement de l'enfant et respectent le rôle primaire des personnes soignantes et de la famille dans le développement des tout-petits.

Lentement mais sûrement, le grand public commence à comprendre et à reconnaître ce que beaucoup d'entre nous savons depuis longtemps et que la recherche confirme. La publication, le printemps dernier, du rapport du conseiller en apprentissage préscolaire M. Charles Pascal m'a beaucoup réjouie. Ce rapport affirme que les EPE jouent un rôle primordial dans le développement et l'apprentissage des enfants. Nous applaudissons M. Pascal de reconnaître que les EPE sont des professionnels, et c'est avec grand plaisir que nous entrevoyons de travailler en collaboration avec d'autres collègues dans le secteur de

l'apprentissage et du soin de la petite enfance.

En cette période absolument emballante pour notre profession, c'est pour moi un grand honneur d'être la première présidente de l'Ordre. C'est une responsabilité qui me tient à cœur et j'ai bien hâte de travailler avec les membres élus et nommés du conseil. Beaucoup de travail a déjà été accompli pour mettre l'Ordre sur pied, mais il y a encore beaucoup à faire. Je compte travailler avec nos membres et j'espère avoir de vos nouvelles pour que tous ensemble, nous puissions, en tant que professionnels, nous assurer que tous les enfants reçoivent les services d'apprentissage et les soins de calibre professionnel auxquels ils ont droit.

## Réception inaugurale le 12 mai 2009



Les enfants de la garderie La Farandole chantent lors de la réception inaugurale de l'Ordre le 12 mai 2009

Le 12 mai 2009 a eu lieu la réception d'inauguration de l'Ordre à ses bureaux de Toronto. Plus de deux cents invités et dignitaires étaient présents, notamment l'honorable Deb Matthews, ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, et Jean Augustine, commissaire à l'équité.

L'Ordre a remis des certificats de reconnaissance aux membres du Conseil transitoire pour les remercier de leur dévouement et de l'immense travail qu'elles ont accompli. Des plaques ont ensuite été présentées au ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, à l'Association francophone à l'éducation des services à l'enfance de l'Ontario et à l'Association of Early

Childhood Educators Ontario en hommage à la collaboration et à l'aide soutenue qu'ils ont apportées à la mise sur pied de l'Ordre. Sans l'engagement de toutes ces personnes, les succès que nous avons connus jusqu'à présent n'auraient pas été possibles.

À la fin de la cérémonie, un groupe d'enfants de la Garderie La Farandole a chanté «C'est la fête» pour terminer la soirée sur une note joyeuse.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont aidé à faire de cet événement un moment inoubliable pour l'Ordre.



## Message de la registrateure

### Nos affaires roulent bien

L'année dernière a été à la fois extrêmement occupée et très intéressante à l'Ordre. D'équipe minuscule que nous étions, nous sommes devenus un ordre de réglementation en bonne et due forme. Le dévouement et le soutien de notre personnel nous ont permis de franchir de nombreux jalons. Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux membres de notre Conseil transitoire qui ont travaillé très fort pour nous guider jusqu'où nous sommes aujourd'hui.

La mise sur pied d'un ordre de réglementation comporte plusieurs tâches et plusieurs priorités tout en même temps. J'ai le plaisir de dire que nous avons dépassé l'étape des bureaux temporaires et des boîtes à défaire. L'Ordre est maintenant installé dans ses locaux permanents au 438, avenue University à Toronto. Nous avons maintenant de la place pour les réunions du conseil, du comité de direction, des comités statutaires et des comités permanents. La mise sur pied physique de l'Ordre représente une autre étape marquante de la démarche que nous faisons pour obtenir la reconnaissance professionnelle et renforcer notre profession.

Cette année, notre personnel a augmenté pour répondre aux besoins de l'Ordre. Notre feuille de route pour le prochain exercice financier, appelée Orientations stratégiques – Cinq piliers fondamentaux, a été établie. Nous avons maintenant en poste les personnes qui feront avancer l'Ordre et lui

permettront d'établir les normes applicables de profession pour bien servir nos membres et le public.

Notre Service des inscriptions continue de traiter les demandes d'inscription reçues. Après une réponse très positive au niveau des inscriptions, nous avons franchi un autre jalon en août 2009 avec l'inscription de notre 20 000<sup>e</sup> membre ! Merci de votre soutien tout au long du processus d'inscription ! Pour être reconnu comme professionnels, l'inscription à l'Ordre est un premier pas indispensable.

Les organismes d'autoréglementation ont pour mission de servir et de protéger l'intérêt public et de voir à ce que leurs membres répondent aux exigences d'accès à la profession et aux normes d'exercice établies. Le processus d'élaboration des normes d'exercice et du code de déontologie de notre profession est déjà en marche.

L'année à venir comporte de nombreuses étapes que nous allons franchir ensemble. On pense, par exemple, à la création d'un registre public, à l'établissement d'un processus de traitement des plaintes et de discipline, et à la création de toute une variété d'outils de communications pour mieux informer nos membres. L'Ordre considère toujours la communication comme une priorité pour que son avenir se fonde sur un dialogue dynamique et productif. Nous

voulons que vous communiquiez avec nous, et soyez certaines que nous ne manquerons pas de communiquer avec vous!

Cet automne, c'est d'ailleurs le message que notre présidente, Lois Mahon les membres du conseil et moi-même voulons livrer lorsque nous allons rencontrer les personnes qui travaillent dans le domaine de l'apprentissage et du soin de la petite enfance pour les encourager à devenir membres de l'Ordre. Seule l'inscription à l'Ordre nous permettra de garantir aux parents que ceux et celles qui se disent EPE sont bel et bien des professionnels qualifiés. La confiance, le soin et les normes sont les valeurs fondamentales de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.

J'aurai l'occasion de rencontrer un grand nombre d'entre vous au cours de mes voyages partout dans la province l'année prochaine, et j'ai bien hâte.



Dainora Juozapavicius, registrateure et chef de la direction

*« La mise sur pied physique de l'Ordre représente une autre étape marquante de la démarche que nous faisons pour obtenir la reconnaissance professionnelle et renforcer notre profession. »*



Présentation de plaques lors de la réception inaugurale

De gauche à droite: Diane Kashin, présidente désignée de l'AECEO ; l'honorable Deb Matthews, ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse ; et Sylvie Charron, présidente de l'AFÉSEO

## Profil des membres

### Appel lancé à tous les membres

Nous avons besoin de votre aide ! Nous voulons présenter le profil de membres de l'Ordre dans les prochains numéros de notre bulletin. Cette rubrique sera consacrée à des témoignages sur les EPE dans leur rôle professionnel.

Nous vous demandons de nous écrire pour nous parler d'une ou d'un membre de l'Ordre qui a apporté une contribution spéciale à la profession. Vous pouvez aussi nous parler d'un programme que vous avez aidé à élaborer dans votre milieu de travail.

Si nous faisons connaître vos réalisations et celles de vos collègues, nous pourrions mettre en valeur encore plus la crédibilité et le dévouement des EPE en Ontario.

Envoyez-nous vos idées à [info@ordredesepe.on.ca](mailto:info@ordredesepe.on.ca)



## Orientations stratégiques – Les cinq piliers fondamentaux

Pour l'exercice allant de juillet 2009 à juin 2010



Le conseil de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance a établi les orientations stratégiques de l'Ordre, appelées les cinq piliers fondamentaux. Ces piliers dressent la feuille de route que suivront le conseil et le personnel de l'Ordre au cours de la prochaine année. Ils permettront à l'Ordre de poursuivre sa croissance solidement et de s'acquitter des responsabilités que lui confère la Loi dans le but d'assurer la protection du public et de renforcer la profession.

### Gouvernance

Le premier conseil de l'Ordre, formé de membres élus et nommés, est chargé de mettre sur pied les structures et les procédés qui permettront à l'Ordre de s'acquitter de ses fonctions réglementaires. Ces fonctions incluent entre autres la création de comités statutaires et permanents et l'élaboration de politiques. Les activités d'orientation et de formation vont se poursuivre pour aider les membres du

conseil et des comités à comprendre clairement leur mandat et leurs responsabilités. Le comité de direction, le comité des normes d'exercice, le comité d'inscription, le comité d'appel des inscriptions et le comité des plaintes ont commencé leurs travaux pour le compte du conseil.

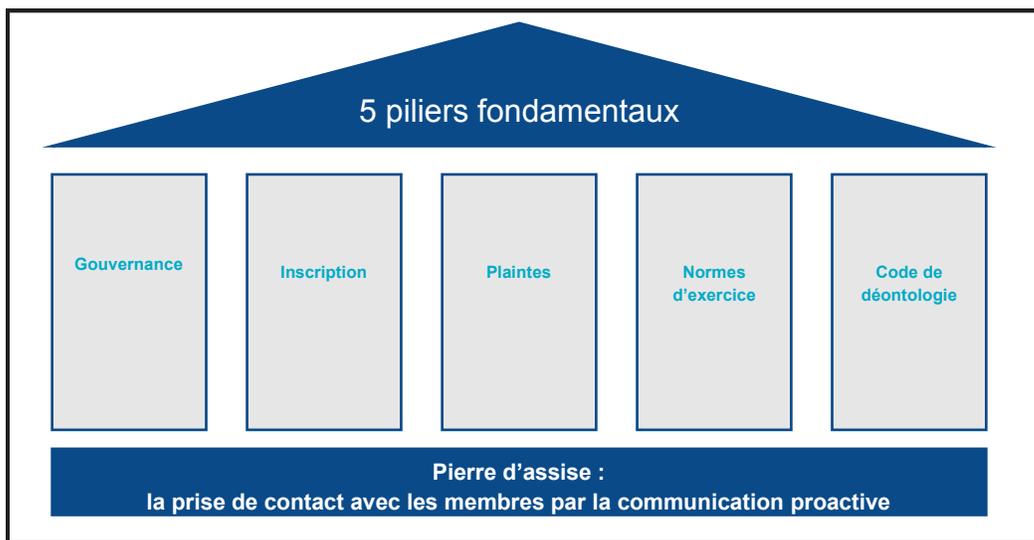
### Inscription

Le Service de l'inscription est chargé de traiter chaque demande d'inscription, d'émettre les certificats sous les directives de la registrature, d'élaborer un processus de renouvellement de l'inscription, de réagir aux changements de mobilité de la main-d'œuvre, d'établir un registre public et de réviser la demande d'inscription et le guide qui l'accompagne. L'Ordre a le plaisir d'annoncer que toutes les demandes d'inscription complétées qu'il a reçues avant le 1<sup>er</sup> août 2009 ont été étudiées. Merci à tous ceux et celles qui ont compris à quel point il est important d'être membre de l'Ordre et qui ont envoyé leur demande

d'inscription !

### Plaintes

L'Ordre étant un organisme de réglementation, il a la responsabilité de voir à ce que ses membres respectent la loi qui les régit, y compris le Règlement sur la faute professionnelle, ainsi que les normes d'exercice et le code de déontologie de la profession. L'Ordre a mis sur pied un processus formel de traitement des plaintes qui décrit la marche à suivre pour faire enquête sur les plaintes. Ce processus explique comment les plaintes seront reçues et comment les enquêteurs seront nommés. Le comité des plaintes a déjà rendu sa décision sur la première plainte formellement présentée.



### Normes d'exercice et code de déontologie

Ces deux piliers prévoient l'élaboration des normes d'exercice et du code de déontologie qui s'appliqueront aux membres de l'Ordre. Ces normes éthiques et professionnelles sont fondamentales pour l'Ordre

parce qu'elles guideront les membres et sensibiliseront le public quant au rôle et aux responsabilités professionnelles des EPE. Comme dans toutes les professions réglementées, les normes d'exercice et le code de déontologie permettent aux membres de la profession de répondre de leurs actes à la

profession et au grand public. Le traitement des plaintes et le processus disciplinaire assureront la mise en application des normes d'exercice et du code de déontologie.



## Rôle du conseil

L'Ordre est un organisme de réglementation et le conseil est le corps dirigeant de l'Ordre. Parmi les 24 membres du conseil, 14 sont des membres inscrits élus par les membres de l'Ordre et 10 sont élus par le lieutenant-gouverneur en conseil pour représenter le public de l'Ontario. Le conseil a pour fonction, conformément à la Loi, de diriger les affaires de l'Ordre, un peu comme un conseil d'administration. Il est chargé de gouverner l'Ordre et d'établir les politiques, tandis que le personnel est responsable de la mise en œuvre des politiques et des activités courantes de l'Ordre.

Le conseil prend les décisions se rapportant aux exigences d'inscription à la profession, aux normes d'exercices, au code de déontologie et à la faute professionnelle. Les comités statutaires du conseil, pour leur part, prennent les décisions qui ont trait aux inscriptions portées en appel, aux plaintes, à la faute professionnelle, à l'incompétence et à l'inaptitude professionnelle. Les comités permanents, tels que le comité d'inscription, le comité des normes d'exercice et le comité des élections, font des recommandations au conseil concernant les politiques.

Les membres du conseil et le personnel de l'Ordre travaillent en collaboration pour réaliser les objets de l'Ordre précisés dans la *Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance*. Ces objets doivent être réalisés d'une manière conforme aux valeurs et aux décisions du conseil.



Dainora Juozapavicius, registrateur, et Lois Mahon, présidente du conseil, coupent le gâteau lors de la réception inaugurale de l'Ordre.

## Conseil de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance 2009-2011

### Membres élus du conseil

#### **Circonscription électorale no 1 – Région du Nord et du Nord-Est**

Eugema Ings  
Lois Mahon

#### **Circonscription électorale no 2 – Région de l'Est**

Leslie Kopf-Johnson

#### **Circonscription électorale no 3 – Région du Sud-Est**

Marian Archer

#### **Circonscription électorale no 4 – Région du Centre-Est**

Linda Cottes  
Roxanne Lambert

#### **Circonscription électorale no 5 – Région de Toronto**

Aurelia Di Santo  
Heather Yeo  
Richard (Dick) Winters

#### **Circonscription électorale no 6 – Région du Centre-Ouest**

Alexa (Lexi) Goring  
Anna Baas-Anderson

#### **Circonscription électorale no 7- Région de Hamilton/Niagara**

Susan (Darlene) Edgar

#### **Circonscription électorale no 8 – Région du Sud-Ouest**

Theresa Kralovensky  
Vera (Nici) Cole

### Membres nommés du conseil

Brigitte Berneche – Markham  
Carol Crill Russell – Maynooth  
Christine Forsyth – Toronto  
Delora Deravi – North York  
Diane Martin – Ottawa  
Janette Pelletier – Toronto  
Mary Gordon – Toronto

\*Plusieurs des membres nommés de l'Ordre ont un mandat de trois ans (2009-2012)



Le conseil de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance  
Réunion des 12 et 13 mai  
Remarque: Trois membres du conseil sont absents dans cette photo

Pour lire les biographies des membres du conseil, consultez notre site Web à [www.ordredepepe.on.ca](http://www.ordredepepe.on.ca)

Nombre de membres par circonscription électorale/région géographique	22850
1. Région du Nord et du Nord-Est	1455
2. Région de l'Est	1846
3. Région du Sud-Est	817
4. Région du Centre-Est	3539
5. Région de Toronto	6111
6. Région du Centre-Ouest	4112
7. Région de Hamilton/Niagara	1930
8. Région du Sud-Ouest	3018
99. Extérieur des régions	22



## Pleins feux sur le comité des normes d'exercice

<p><b>Membres du comité des normes d'exercice</b></p> <p>Roxanne Lambert, Chair Brigitte Berneche Carol Crill Russell Carolyn Masi Heather Yeo Janette Pelletier Leslie Kopf-Johnson Lu Ann Hill-MacDonald Richard (Dick) Winters</p>
<p><b>Personnel de l'Ordre</b></p> <p>Melanie Dixon, Directrice, Exercice professionnel</p> <p>Leslieann McLean-Bruno Coordonnatrice principale, Administration</p>

L'Ordre a la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre les normes professionnelles et éthiques que les EPE sont tenus de respecter. Le comité des normes d'exercice doit bâtir ces deux importants piliers afin de soutenir et de renforcer l'Ordre et la profession.

### Mandat:

Le comité des normes d'exercice avise le conseil de l'Ordre sur la question de l'élaboration d'un code de déontologie et de normes d'exercice de la profession. Ces documents seront respectueux de la diversité de notre société et sensibles à la réalité multiculturelle de l'Ontario.

Pour siéger au comité des normes d'exercice, il faut être membre du conseil ou membre

de l'Ordre. Le comité actuel est formé de quatre membres élus du conseil, de quatre membres nommés du conseil et de deux membres qui ne sont pas membres du conseil. Comme l'exige le règlement administratif, un des membres du comité est des Premières nations.

Les normes d'exercice décriront les connaissances, les compétences et les valeurs communes qui guideront les membres de l'Ordre dans l'exercice de la profession. Le code de déontologie décrira les principes auxquels les membres devront adhérer dans leur conduite, leur façon de penser et leurs décisions professionnelles.

Dans cette initiative, nous considérons qu'il est très

important de bien informer les membres de l'Ordre et les parties prenantes au fur et à mesure que le processus évolue. Et surtout, l'Ordre veut consulter ses membres et recueillir leurs idées et leurs commentaires au cours des phases de la collecte de données et de la validation.

« *L'Ordre adopte une approche très collaborative pour élaborer les normes et le code, et il mène des consultations très vastes.* » - Commentaire d'un participant à un groupe de discussion pilote

L'élaboration des normes d'exercice et du code de déontologie s'échelonne sur plusieurs mois et comporte quatre phases.

« *L'Ordre adopte une approche très collaborative pour élaborer les normes et le code, et il mène des consultations très vastes.* »

- Commentaire d'un participant à un groupe de discussion pilote

Phases et échéanciers	Activités	Occasions qu'auront les membres de présenter leurs idées et commentaires
<p><b>Phase 1</b> <b>Collecte de données</b> Automne 2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes de discussion et entrevues avec les membres et les parties prenantes publiques</li> <li>Le questionnaire destiné aux membres et aux parties prenantes publiques sera affiché en ligne; les répondants pourront le renvoyer à l'Ordre en ligne, par la poste ou par télécopieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir le questionnaire</li> <li>Plusieurs membres de l'Ordre et parties prenantes publiques de toutes les régions de la province seront invités à participer aux groupes de discussion et à fournir leurs commentaires</li> </ul>
<p><b>Phase 2</b> <b>Analyse et synthèse des données</b> Hiver 2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les données provenant de toutes les sources, y compris des groupes de discussion, des questionnaires et des entrevues, et en faire la synthèse</li> <li>Faire l'ébauche des normes d'exercice et du code de déontologie à partir des idées et commentaires recueillis à la phase 1, et soumettre cette ébauche à l'approbation du conseil</li> </ul>	
<p><b>Phase 3</b> <b>Validation</b> Printemps 2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soumettre l'ébauche des normes d'exercice et du code de déontologie aux membres de l'Ordre et aux parties prenantes publiques en ligne, par la poste ou par télécopieur</li> <li>Mener des tables rondes et des entrevues avec les membres et les parties prenantes publiques pour recueillir leurs commentaires</li> <li>Colliger et analyser les commentaires et en faire la synthèse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner suite aux commentaires recueillis au moyen du questionnaire sur l'ébauche des normes d'exercice et du code de déontologie</li> <li>Participer à une table ronde dans leur circonscription</li> </ul>
<p><b>Phase 4</b> <b>Publication et distribution</b> Automne 2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publier et distribuer les normes d'exercice et le code de déontologie approuvés par le conseil</li> </ul>	



## Processus d'élaboration des normes d'exercice et du code de déontologie - Est-ce que je peux participer?

L'Ordre a déjà commencé le processus d'élaboration des normes d'exercice et du code de déontologie de notre profession en Ontario. La première phase des consultations consiste à recueillir les commentaires de membres de l'Ordre et de parties prenantes partout dans la province. Ces commentaires seront recueillis par le biais de groupes de discussion, d'entrevues et d'un sondage en ligne.

En juillet et en août derniers, l'Ordre a animé quatre groupes de discussion pilotes. Cette étape pilote avait pour but de mettre à l'essai des sondages qualitatifs et quantitatifs en vue de la collecte de données plus vaste qui sera effectuée cet automne.

Les groupes de discussion sont formés de six à huit participants bénévoles. Il y aura au moins deux groupes de discussion dans chacune des huit (8) circonscriptions électorales de l'Ordre. Une vingtaine de groupes de discussion formés

de membres de l'Ordre et de membres du public seront également organisés en français et en anglais. Certains seront formés uniquement d'EPEI travaillant dans divers milieux, et d'autres seront formés d'EPEI et de parties prenantes publiques tels que des parents, des employeurs, des enseignants dans des programmes postsecondaires d'éducation de la petite enfance, des membres du personnel du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, et des représentants du réseau Meilleur départ et d'organismes provinciaux.

Comment pouvez-vous participer à la phase de collecte de données ? Certains membres de l'Ordre seront invités à participer à un groupe de discussion, mais tous les membres sont invités à répondre au sondage en ligne portant sur les compétences, les connaissances, les valeurs et le rôle des EPE en Ontario. Ce sondage sera affiché sur le site Web de l'Ordre au mois de novembre 2009. Vous pouvez

aussi communiquer avec l'Ordre pour en obtenir un exemplaire par la poste ou par télécopieur.

Les commentaires recueillis auprès des participants au cours de la phase de collecte de données seront analysés et serviront à éclairer les décisions qui se rapporteront à la rédaction de l'ébauche des normes d'exercice et du code de déontologie de l'Ordre. Lorsque le conseil aura approuvé l'ébauche, les membres de l'Ordre auront encore une fois la possibilité de soumettre leurs commentaires au cours de la phase de la validation, au printemps prochain (voir le tableau à la page 6). Vos commentaires nous confirmeront que le document intègre le point de vue exprimé par les membres de la profession et les membres du public.

### Commentaires émis par les participants aux groupes de discussion au cours de la phase pilote:

**De tout ce que vous avez appris au cours de ce processus, qu'est-ce que vous aimeriez partager avec les autres ?**

« L'Ordre essaie de créer un processus qui va lui permettre autant que possible de recueillir de l'information à toute une variété de sources. »

« C'était un groupe d'EPE de différents milieux qui ont tous des valeurs, des idées et des convictions semblables sur ce que ça veut dire d'être EPE. »

« C'était intéressant d'entendre des idées et des commentaires émis par de représentants très différents et de voir que plusieurs commentaires se rejoignent. »

« ...on est une vraie profession. »

## Le rapport Pascal

En juin 2009, le rapport très attendu *Dans l'optique de notre meilleur avenir : Mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario* présenté au premier ministre McGuinty par le conseiller en apprentissage préscolaire a enfin été publié. Dans le communiqué de presse de l'Ordre, Lois Mahon, présidente du conseil, a déclaré qu'elle accueillait favorablement le rapport et le fait que M. Pascal reconnaît le rôle vital que jouent les EPE dans l'apprentissage des jeunes enfants. Au mois d'octobre, le conseil de l'Ordre a envoyé une lettre au premier ministre pour lui faire part de deux commentaires importants que le gouvernement devrait prendre en considération alors qu'il s'apprête à mettre en œuvre sa stratégie d'apprentissage de la petite enfance.

Comme l'expliquent les

recommandations 13 et 14 du rapport, les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) peuvent jouer un rôle clé au niveau de la dotation en personnel des Programmes d'apprentissage de la petite enfance, des Programmes de journée prolongée au cycle primaire et des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille. Conformément à la *Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance*, l'Ordre atteste que ses membres inscrits ont fait les études requises pour exercer la profession d'EPE. Les membres inscrits de l'Ordre (EPEI) possèdent une connaissance du développement de l'enfant et de l'élaboration de programmes d'apprentissage axés sur le jeu qui est très essentielle pour travailler avec des enfants de 0 à 8 ans et leur famille. Les EPEI auront un rôle de premier plan à jouer au sein d'équipes formées

d'enseignants, y compris d'enseignants-ressources travaillant avec les enfants ayant des besoins particuliers, et d'autres fournisseurs de services à l'enfance et à la famille, dans le cadre d'un système de services intégrés qui soutient les enfants.

La recommandation 16 propose de recentrer les programmes d'éducation de la petite enfance donnant droit à un diplôme sur les enfants de 0 à 8 ans et de mettre sur pied un programme de grade spécialisé sur la petite enfance axé sur les enfants de 0 à 8 ans. Comme l'Ordre élabore les normes d'exercice et le code de déontologie de la profession, il est important d'aligner l'orientation des programmes postsecondaires d'éducation de la petite enfance avec l'orientation des normes d'exercice de la profession.

À la veille de la mise en œuvre du modèle d'apprentissage de la petite enfance de l'Ontario, c'est avec enthousiasme que l'Ordre envisage de travailler en collaboration avec le gouvernement et les parties prenantes clés dans le domaine des services d'apprentissage et de garde de la petite enfance.

*Pour obtenir la version intégrale du communiqué de presse sur le Rapport Pascal et de la lettre adressée au premier ministre, consultez le site Web de l'Ordre.*



## Voulez-vous recevoir ce bulletin par courriel ?

### Inscrivez-vous sur notre liste de diffusion dès maintenant !

Nous voulons bien informer nos membres. Ceux et celles d'entre vous qui sont sur notre liste de diffusion recevront les prochains numéros de notre bulletin ainsi que les mises à jour sur les politiques et le calendrier des activités de l'Ordre. Le courriel nous



permettra de garder le contact avec vous rapidement tout en respectant l'environnement.

La communication officielle entre vous et l'Ordre continuera de se faire par la poste.

Si vous n'avez pas encore donné votre adresse de courriel à l'Ordre, veuillez communiquer avec nous à [info@ordredesepe.on.ca](mailto:info@ordredesepe.on.ca), et nous ajouterons votre adresse à notre liste de diffusion.

Si vous désirez que votre adresse de courriel soit retirée de notre liste de diffusion, envoyez-nous un courriel à cet effet à [info@ordredesepe.on.ca](mailto:info@ordredesepe.on.ca)

#### Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance

438, avenue University, bureau 1900

Toronto ON M5G 2K8

téléphone 416 961-8558

sans frais 1 888 961-8558

télécopieur 416 961-8772

courriel [info@ordredesepe.on.ca](mailto:info@ordredesepe.on.ca)

site Web [www.ordredesepe.on.ca](http://www.ordredesepe.on.ca)

## Babillard

### Prochaine réunion du conseil



**1<sup>er</sup> et 2 décembre 2009**

Les dates des réunions du conseil sont affichées sur le site Web de l'Ordre. Les membres de l'Ordre et les membres du public peuvent assister aux réunions du conseil à titre d'observateurs. Les observateurs ne participent pas aux réunions. Chaque jour de la réunion, il y aura une pause le matin, une pause l'après-midi et une heure pour le dîner. Les repas ne sont pas fournis. Le nombre de places réservées au public est limité. Pour réserver une place, appelez le 416-961-8558, poste 242 (ou le 1 888-961-8558) ou envoyez un courriel à [darlenem@collegeofece.on.ca](mailto:darlenem@collegeofece.on.ca) d'ici le 24 novembre.

### Avis de renouvellement

Le renouvellement de votre adhésion à l'Ordre se fait à la date d'anniversaire de votre inscription. Les premiers membres inscrits de l'Ordre peuvent s'attendre à recevoir un avis de renouvellement par la poste dans les prochains mois. Comme l'Ordre a reçu 15 179 demandes d'inscription en janvier 2009, la plupart des avis de renouvellement seront envoyés au cours de l'hiver et du printemps 2010.



### À venir

Beaucoup d'entre vous nous ont fait part de leurs commentaires sur le site Web. Nous apprécions votre patience pendant que nous travaillons pour vous offrir un site Web plus informatif et plus interactif. Nous aimerions aussi que vous nous disiez ce que vous aimeriez avoir sur le site. Faites nous part de vos idées et suggestions à [info@ordredesepe.on.ca](mailto:info@ordredesepe.on.ca) Pour avoir les dernières nouvelles de l'Ordre, visitez notre site Web à [www.ordredesepe.on.ca](http://www.ordredesepe.on.ca)

### Tournée des groupes de discussion cet automne

Programmes d'études postsecondaires à Oakville

Groupe mixte de la région du Centre-Ouest à Mississauga

Groupe mixte de la région de Toronto à Toronto

Associations provinciales à Toronto

Groupe mixte de la région de l'Est à Ottawa

EPEI de la région du Sud-Est à Perth

EPEI francophones de la région de l'Est à Ottawa

EPEI de la région du Nord et du Nord-Est à Kenora

EPEI de la région du Centre-Ouest à Fergus

EPEI de la région du Sud-Ouest à Windsor

Région du Sud-Ouest à London

EPEI de la région du Centre-Est à Peterborough

Employeurs de la région de Durham

EPEI de la région de Hamilton/Niagara à Hamilton

Région de Hamilton/Niagara à St. Catharines

Groupe mixte de la région du Centre-Est à Markham

Groupe de parents francophones à Welland

Groupe de parents à Toronto

Groupe mixte pour une discussion culturelle à Toronto